# D:\Frederic\Documents\Logos\POLLEC.jpglogo.png Plan de Communication / Mobilisation

Coordinateur territorial

Insérez le logo de votre Commune

## Projet de communication positive et festive sur un projet de territoire qui avance

### Introduction

Par le biais de son adhésion à la Convention des Maires, la commune de XX s’est engagée à réduire de 40% ses émissions de CO2 à l’horizon 2030. Cet objectif sera atteint à travers la mise en œuvre d’un Plan d’Actions en faveur de l’Energie Durable et du Climat (PAEDC), qui se base sur un Inventaire de Référence des Emissions (IRE) sur le territoire communal.

Au-delà des objectifs de réduction des émissions de CO2 et de développement des énergies renouvelables sur son patrimoine propre, la commune s’est engagée à **sensibiliser, mobiliser et accompagner** **les autres acteurs de son territoire** (citoyens, entreprises et commerces, industries, agriculteurs…) à atteindre cet objectif global, lui-même décliné en objectifs sectoriels.

Dans cette perspective, la communication qu’elle va mener autour de ce projet est essentielle ! Elle doit être structurée et organisée en phase avec la mise en œuvre du PAEDC.

Une communication efficace permettra de faire connaître le PAEDC, d’obtenir l’adhésion des parties prenantes à la vision, de mobiliser ces dernières autour des actions qui les concernent et de lever des résistances.

Le plan de communication détaillé au point 7 reprend les actions de communication envisagées par secteur, ciblant toujours la réponse à cette question : quel(s) objectifs spécifiques voulons-nous atteindre dans ce secteur ?

### Parties prenantes

Nous listons ci-dessous les personnes ou groupes responsables de l’élaboration du plan de communication et de sa coordination sur le territoire communal.

Idéalement, la communication autour du PAEDC est prise en charge par le service communication de la commune, mais elle peut aussi bien être assumée par le comité de pilotage et/ou d’autres acteurs du territoire ayant de l’expertise dans le domaine.

### Suivi et relais

**Des indicateurs chiffrés chaque année / Création d’une cellule énergie**

Les résultats atteints sont mesurés chaque année par le service responsable de chaque secteur d’actions (voir tableau ci-dessous).

La création d’une **cellule énergie** composée d’un(e) représentant(e) de chacun de ces services permettra de collecter et de compiler les chiffres, qui serviront d’**indicateurs** pour mesurer la progression effective du PAEDC.

|  |  |
| --- | --- |
| **Secteurs** | **Responsables de la coordination** |
| Citoyens / habitations | Service énergie |
| Nouvelles constructions | Service urbanisme |
| Mobilité | Service mobilité |
| Bâtiments du tertiaire (écoles, maisons de repos) | Service énergie |
| Bio méthanisation agricole & Bois Energie | Service développement économique |
| Entreprises | Service développement économique |
| Achat d’électricité 100 % Verte | Service énergie & développement économique |
| Compensation C02 | Service énergie & développement économique |

Le lancement de la campagne officielle sera préparé par **les services responsables** des différents secteurs et par le **service communication** de la commune, afin d'expliquer concrètement les tenants et aboutissants de la démarche ainsi que les avantages/contributions pour le citoyen/acteur.

Les rencontres entre les services précités et le service communication devraient avoir lieu régulièrement, au minimum une à deux fois par an.

*N.B. : le peu d’acteurs/décideurs concernés dans certains secteurs (patrimoine communal, éclairage public ...) ne rend pas les campagnes de mobilisation systématiquement nécessaires. Cependant, le PAEDC doit être considéré dans son ensemble et toutes les actions, réalisations, réussites - et même les échecs - doivent être valorisés en termes de communication, sous l’angle des économies de kWh ou de CO2 (dans le cadre du reporting) et aussi et surtout en termes de concrétisation et d’image du territoire.*

*D’une manière générale, il ne faut donc négliger la communication/mobilisation sur aucun projet et il est nécessaire de rendre plus visibles et compréhensibles toutes les retombées positives et toutes les initiatives sur le territoire.*

*La communication devrait inclure notamment :*

* *un article « pratique et concret » dans le bulletin communal et sur le site web de la commune,*
* *une communication en interne,*
* *une présence sur les réseaux sociaux,*
* *une campagne d’affichage,*
* *une conférence de presse du collège et des communiqués de presse,*
* *un spot sur la tv locale,*
* *un spot sur la radio locale,*
* *une annonce dans le toutes-boîtes local,*
* *un tract diffusé dans les boîtes aux lettres de la Commune*
* *etc.*

### Visibilité et partage

La campagne de mobilisation est ponctuée d’un **événement annuel**, une « **cérémonie du PAEDC** », qui peut prendre diverses formes : exposition de réalisations dans chaque secteur d’actions, spectacles, remises de prix, cycles de conférences avec intervention de personnalités connues pour leur engagement en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique, le développement durable ou autres sujets sociaux et économiques concomitants.

Vitrine de toutes les actions menées chaque année, la cérémonie annuelle du PAEDC synthétise toutes les initiatives en cours, elle informe et invite les acteurs non touchés à rejoindre la vision et elle encourage les différents acteurs du territoire à poursuivre la voie de la transition énergétique.

### Canaux de communication

Actuellement, Internet et les réseaux sociaux sont incontournables, mais il ne faut pas pour autant négliger les médias « traditionnels » (tv, radio, presse).

Voici la liste des canaux de communication existants, gratuits ou payants, qui peuvent être utilisés pour promouvoir la communication du PAEDC.

Listez vos canaux de communication propres et ceux que vous pourriez utiliser dans votre commune.

Exemples :

* Bulletin communal
* Site web communal
* Newsletter communale
* Pages Facebook de l’AC, de l’ADL, du CPAS, GAL…
* Sites web des partenaires ou acteurs impliqués (Centre Culturel, Maison des associations, Office du Tourisme, syndicats, mutuelles…)
* Courrier ou séance d’accueil des nouveaux arrivants
* Conseils consultatifs
* Presse locale : quotidiens, toutes-boîtes, radio, télé…
* Lieux d’affichage

### Rappel des objectifs du PAEDC

Tableau de synthèse des objectifs : onglet « Objectif » tableau intitulé « Définition des objectifs sectoriels

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Réduction des consommations** | **Secteur** | **Objectif** | | **Economie d'énergie (GWh/an)** | **Réduction des émissions (tCO2/an)** | **Etat d'avancement** |
| **Administration communale** | #REF! | | - | - | 0% |
| **Industrie non-ETS** |  | | - | - | 0% |
| **Tertiaire** |  | | - | - | 0% |
| **Logement** |  | | - | - | 0% |
| **Agriculture** |  | | - | - | 0% |
| **Transport** |  | | - | - | 0% |
| **Eclairage public** |  | | - | - | 0% |
| **Véhicules communaux** |  | | - | - | 0% |
|  |  | |  |  | 0% |
|  |  | |  |  | 0% |
|  |  | |  |  | 0% |
|  |  | |  |  | 0% |
|  |  | |  |  | 0% |
|  |  | |  |  | 0% |
|  |  | |  |  | 0% |
|  |  | |  |  | 0% |
|  |  | |  |  | 0% |
|  |  | |  |  | 0% |
|  |  | |  |  | 0% |
|  |  | |  |  | 0% |
|  |  | |  |  | 0% |
| **Total** | | | - | - |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
| **Production d'énergie à partir de sources renouvelables** | **Filière** | **Objectif** | **Quantité** | **Productible (GWh/an)** | **Réduction des émissions (tCO2éq/an)** | **Etat d'avancement** |
| **Eolien** | Installation de nouvelles éoliennes pour une puissance totale de x MW |  | - | - | 0% |
| **Solaire PV** | Nouvelles installations solaires photovoltaïques pour une puissance totale de x kWc |  | - | - | 0% |
| **Solaire thermique** | Nouvelles installations solaires thermiques pour une surface totale de x m² |  | - | - | 0% |
| **Biométhanisation** | Nouvelles unités de biométhanisation pour une puissance électrique totale de x kW |  | - | - | 0% |
| **Hydroénergie** | Nouvelles centrales hydroélectriques pour une puissance totale de x kW |  | - | - | 0% |
| **Autres objectifs renouvelable** | | | | | |
| **Filière** | **Objectif** | | **Productible (GWh/an)** | **Réduction des émissions (tCO2éq/an)** | **Etat d'avancement** |
|  |  | |  |  | 0% |
|  |  | |  |  | 0% |
|  |  | |  |  | 0% |
|  |  | |  |  | 0% |
|  |  | |  |  | 0% |
|  |  | |  |  | 0% |
|  |  | |  |  | 0% |
|  |  | |  |  | 0% |
| **Total** | | | - | - |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
| **Secteurs non-énergétiques** | **Secteur** | **Objectif** | | | **Réduction des émissions (tCO2éq/an)** | **Etat d'avancement** |
|  |  | | |  | 0% |
|  |  | | |  | 0% |
|  |  | | |  | 0% |
|  |  | | |  | 0% |
|  |  | | |  | 0% |

### Plan de communication par secteur/public-cible

Pour atteindre les objectifs précités, un plan de communication et de mobilisation spécifique par secteur/public-cible sera mis en place.

Nous déclinons ci-dessous quelques actions spécifiques à chacun d’entre eux ; propositions à adapter à la réalité de votre commune !

|  |  |
| --- | --- |
| **Secteur** | **Campagne de mobilisation / Mesure des indicateurs** |
| **Citoyens / habitations** | **Informer, sensibiliser et inciter les citoyens à réaliser des travaux économiseurs d’énergie dans leur logement**  **1ère année**  Avec l’aide du CPAS, du service médiation de dettes, des comités de quartier, des associations locales, des clubs de sports… voire avec le guichet de l’Energie (Mons, Tournai, Braine-Le-Comte) :  recenser une série de personnes sur le territoire pouvant témoigner de travaux et d’économies d’énergie !  Sur base de ces témoignages, réalisation d’une **campagne d’information** :   * article dans le journal communal (témoignages) + annonces des permanences du Service Energie (Commune/CPAS) * articles dans la presse locale * affiches à la maison des associations et dans diverses institutions (Forem, Onem, Syndicats, Mutuelles, Centre culturel …) * reportage télé locale : témoignages, présentation PAEDC - partie citoyens/habitations et annonces des permanences du service Energie (commune/CPAS).   Préparation et réalisation d’une **exposition** **de quelques réalisations exemplaires** avec témoignages : types de travaux/coûts /économies d’énergie et financières en vue de la **cérémonie du PAEDC.**  ***Exemple : au niveau européen, « ENGAGE « est une campagne de communication participative mise en œuvre par des villes européennes*** *par laquelle citoyens et acteurs locaux s’engagent à contribuer à l’atteinte des objectifs énergie-climat locaux. Grâce à un* ***outil en ligne*** *très facile d’utilisation, elles éditent des* ***posters*** *créatifs et personnalisés qui présentent les engagements concrets des participants dans le domaine de l’énergie durable. ENGAGE prouve également que des campagnes de communication mènent à de réelles économies d’énergie : fin 2012 les participants assurant le suivi de leur consommation d’énergie dans les 12 autorités locales pionnières ont permis d’éviter l’émission de 40 000 tonnes de CO2.* ***En moyenne, un citoyen a réduit ses émissions annuelles de CO2 de 12%).***  Préparation du lancement d’un **concours des logements les mieux isolés** par quartier en vue de la 2e année.  **Mesures/ Indicateurs :**   * lors des permanences du service Energie (commune/CPAS), collecte de données sur les visiteurs : Nom-prénom/adresse/tél/e-mail/consommations d’énergie : chauffage, électricité /travaux envisagés/économies d’énergie et financières envisagées.  Explication de la démarche aux visiteurs et obtention de leur accord afin de recueillir les données et leurs témoignages ultérieurs (en conformité avec la Directive Européenne sur la Protection des Données et le respect de la Vie Privée). * un an après la visite, vérification de la réalisation des travaux ainsi que des économies d’énergies et financières réellement réalisées. Au besoin, refaire la démarche l’année suivante ! * établir une convention avec la société de logements sociaux afin qu’elle collecte auprès de ses locataires les mesures d’économie d’énergie et financières suite aux travaux qu’elle réalise dans ses logements sociaux.   Centralisation de ces mesures et indicateurs par la Cellule énergie en vue de **la cérémonie du PAEDC.** |
|  | **2ème année**  Réalisation d’un **cycle de soirées d’information** dans les quartiers avec présentation de l’exposition préparée la 1ère année (voir ci-dessus).  **Lancement** d’un **concours par quartier en vue d’atteindre le plus grand nombre d’habitations les mieux isolées en un an.** Contacts avec des chauffagistes, entreprises du bâtiment et magasins de matériaux de construction pour sponsoriser le concours (prix). **Cérémonie de remise de prix** au(x) quartier(s) gagnant(s) lors de la **cérémonie du PAEDC**.  Parallèlement, **campagne de communication** :   * reportage sur tv locale : témoignages, présentation et rappel du concours par quartier et annonces des permanences du service Energie (commune/CPAS) * article dans le journal communal (témoignages)   + annonce des permanences du service Energie   * articles dans la presse locale * affiches à la maison des associations et dans diverses institutions (Forem, Onem, Syndicats, Mutuelles, Centre culturel, etc.)   Préparation d’une campagne d’**achats groupés - isolation et chaudières à condensation/pellets** pour les 3ème, 4ème et 5ème année via un(des) opérateur(s) externe(s) :   * appel d’offres vers des entreprises d’isolation de grenier/toit. * appel d’offres vers des entreprises placement chaudières à condensation/à pellets * appel d’offres vers des centres de formation > isolation grenier * établir une grille de prix * établir un formulaire d’inscription et de demande de prêt Ecopack   **Mesures/ Indicateurs :**   * lors des permanences du service Energie (commune/CPAS), collecte de données des visiteurs, ainsi que par les permanents qui encadrent les comités de quartier, associations … * mesures récoltées par la société de logements sociaux.   Centralisation de ces mesures par la cellule énergie en vue de la **cérémonie du PAEDC**. |
|  | **3ème année / 4ème année**  Avec les services concernés, réalisation d’un **cycle de soirées d’information** dans les quartiers, sur le fonctionnement des achats groupés isolations, chaudières à condensation > collectes des inscriptions.  L’organisation de ces achats groupés peut faire l’objet d’un marché de services en vue de sous-traiter ce travail à un (des) opérateur(s) privé(s).  Parallèlement, **campagne de communication** :   * reportage sur tv locale : témoignages, présentation et rappel du concours par quartier et annonces des permanences du service Energie (commune/CPAS) * article dans le journal communal (témoignages)   + annonces des permanences du service Energie   * articles dans la presse locale * affiches à la maison des associations et dans diverses institutions * **Collecte des inscriptions aux achats groupés** suite aux soirées infos et à la campagne de communication : * pour faire isoler son grenier ou toit * pour l’achat et le placement d’une chaudière à condensation/à pellets * pour suivre une formation à l’isolation de ses combles en vue de la réaliser soi-même.   **Mesures/ Indicateurs :**   * lors des permanences du service Energie (commune/CPAS), collecte de données des visiteurs  ainsi que par les permanents qui encadrent les comités de quartier, associations … et par l’(les) opérateur(s) privé(s) chargé(s) de coordonner les achats groupés. * mesures récoltées par la société de logements sociaux   Centralisation de ces mesures par le service énergie en vue de la **cérémonie du PAEDC**. |
|  | **A la moitié de la 4ème année : évaluation**  Au vu des résultats atteints (nombre ou % d’habitations et d’appartements atteints) par rapport aux objectifs et face aux augmentations de l’énergie : création d’une **coordination d’actions Energie** composée de la commune, des associations et structures-relais afin d’amplifier la campagne de mobilisation en vue d’atteindre les objectifs sociaux de ce vaste programme d’économie d’énergie chez les citoyens.  **Mesures/ Indicateurs :**   * lors des permanences du service Energie (commune/CPAS), collecte de données des visiteurs  ainsi que par les permanents qui encadrent les comités de quartier, associations … et par l’(les) opérateur(s) privé(s) chargé(s) de coordonner les achats groupés. * mesures récoltées la société de logements sociaux   Centralisation de ces mesures par le service énergie en vue de la **cérémonie du PAEDC**. |
|  | **5ème année et 6ème année**  **Actions de communication** (distribution de tracts toutes-boites, réseaux sociaux, etc.) en collaboration avec les comités de quartiers et les membres des syndicats, associations, mutuelles, etc.   * invitation à s’inscrire à un achat groupé * information sur les permanences des services Energie (communes/CPAS) * participation aux actions collectives d’information dans les comités de quartiers   Pour encourager le passage à l’acte, **programme de parrainage** proposé aux personnes qui ont déjà réalisé des travaux : prix octroyé par 5 personnes parrainées lors de la **cérémonie du PAEDC** (prix offert par les sponsors : magasins de bricolages et de matériaux, professionnels, entreprises, etc.) |

|  |  |
| --- | --- |
| **Citoyens/Nouvelles constructions** | **Informer les futurs constructeurs d’habitations et d’immeubles AVANT qu’ils ne déposent leur permis d’urbanisme.**  Réalisation d’un **fiche simple sur les économies d’énergie** **réalisées en utilisant des techniques basse-énergie/passives** pour une maison ou un immeuble.  La Plateforme Maison Passive et le cluster éco-construction peuvent apporter leur aide pour confectionner cette fiche.  Cette fiche mettra en évidence l’augmentation des investissements à réaliser pour une nouvelle construction et la durée d’amortissement de l’investissement supplémentaire pour un bâtiment basse énergie/passif au regard de l’augmentation des coûts de l’énergie dans les prochaines années.  Envoyée à tous les notaires, architectes, agences immobilières et promoteurs immobiliers en vue de sa diffusion à leur clientèle, cette fiche peut être actualisé chaque année pour montrer l’augmentation du nombre de constructions basse-énergie/passives réalisées dans la commune.  **Mesures/Indicateurs :**  A partir des permis d’urbanisme, mesure du nombre de total de m² construits en basse-énergie/passif par le service urbanisme, qui pourra estimer, sur base des normes PEB, les consommations d’énergie envisagées pour ces bâtiments.  Centralisation de ces mesures par le service énergie en vue de la **cérémonie du PAEDC.**  Remarque : après un an de fonctionnement, les autorités communales pourraient prendre des mesures pour imposer à tout nouveau bâtisseur des normes d’isolation qui vont au-delà là des normes PEB en vigueur. |

|  |  |
| --- | --- |
| **Transport/**  **Mobilité** | 1. **Sensibiliser les élèves et professeurs des écoles communales à utiliser le vélo toute l’année + une partie du personnel communal.**   **1ère année**  Rencontre entre l’administration communale et les directions d’écoles pour présenter la campagne.  Réalisation de **séances d’information** **sur le réchauffement climatique et l’usage du vélo en ville** dans chaque école et à l’administration communale. Engagement de certains élèves et professeurs à utiliser un vélo toute l’année pour leur déplacement au sein de la commune ; permis vélo, organisation de « train vélo ».  Collecte de photos et témoignages de ces 1ers élèves, professeurs et employés communaux durant cette année. **Rencontre festive**, partage d’expériences et constitution d’un matériel de **promotion de la campagne**: interview, expo, chiffres-clés des économies financières, gains pour la santé, etc.  *Cette action de mobilisation d’une partie des citoyens est pleinement incluse dans le programme Européen ENGAGE.*  **Mesures/ Indicateurs :**   * lors de l’inscription des engagements, chaque candidat remplit une fiche : Nom, prénom / Adresse / Tél / e-mail / déplacements actuels / Nombre de km par an / Economies d’énergie et financières envisagées ; * collecte du nombre de km effectivement parcourus lors de la rencontre festive, par e-mail et/ou téléphone avec ceux qui ne sont pas venus.   Lors de la cérémonie annuelle du PAEDC, **remise de prix par le collège communal** à tous les participants (prix : voir sponsors, marchands de vélo, vêtements, etc). |
|  | **2ème année**  **Campagne d’information** avec les élèves, professeurs et employés communaux qui ont concrétisé leur engagement l’année précédente. Inscription de nouveaux engagements.  **Mesures/ Indicateurs :**   * lors de l’inscription des engagements, chaque candidat remplit une fiche : Nom Prénom / Adresse / Tél / e-mail / déplacements actuels / Nombre de km par an / Economies d’énergie et financières envisagées ; * Collecte du nombre de km effectivement parcourus lors de la rencontre festive, voir par e-mail et/ou téléphone avec ceux qui ne sont pas venus.   Lors de la cérémonie annuelle du PAEDC, **remise de prix par le collège communal** à chaque école participante (prix : voir sponsors, marchands de vélo, vêtements, etc). |
|  | **3ème et 4ème année**  **Concours inter-écoles**  **Mesures/ Indicateurs :**   * lors de l’inscription des engagements, chaque candidat remplit une fiche : Nom Prénom / Adresse / Tél / e-mail / déplacements actuels / Nombre de km par an / Economies d’énergie et financières envisagées ; * collecte du nombre de km effectivement parcourus lors de la rencontre festive, voir par e-mail et/ou téléphone avec ceux qui ne sont pas venus.   Lors de la cérémonie annuelle du PAEDC, **remise de prix par le collège communal** à chaque école participante (prix : voir sponsors, marchands de vélo, vêtements, etc).  **A la moitié de la 4ème année : évaluation**  Au vu des résultats atteints (nombre ou % d’usagers vélos), préparation d’une **campagne de mobilisation** avec l’appui de toutes les écoles. |
|  | **5ème année**  Réalisation de cette **campagne de mobilisation** en vue d’atteindre XXX usagers toute l’année !  **Mesures/ Indicateurs :**   * lors de l’inscription des engagements, chaque candidat remplit une fiche : Nom Prénom / Adresse / Tél / e-mail / déplacements actuels / Nombre de km par an / Economies d’énergie et financières envisagées ; * collecte du nombre de km effectivement parcourus lors de la rencontre festive, voir par e-mail et/ou téléphone avec ceux qui ne sont pas venus.   Lors de la cérémonie annuelle du PAEDC, **remise de prix par le collège communal** à chaque école participante (prix : voir sponsors, marchands de vélo, vêtements, etc). |
|  | 1. **Mise en location de véhicules électriques dans chaque quartier de la commune**   **Réalisation d’un sondage** auprès de divers publics de la commune pour évaluer la pertinence sociale du projet par le biais des comités de quartiers, de la société de logement sociaux, etc.  Analyse des types de déplacement envisageables par types de ménages. Etude économique du projet, recherche de subventions.  Si l’étude économique et la recherche de subventions sont concluantes, mise en place du projet avec **création d’une société de location** ou **contrat avec une société privée ou d’économie sociale** **de location.**  **Mesures/ Indicateurs :**  la société de location gérant le projet pourra communiquer le nombre de ménages qui utilisent ce service, le nombre de km parcourus et les types de véhicule utilisés. Ces données permettront de calculer les réductions d’émissions de C02 par rapport à des véhicules classiques.  Centralisation de ces mesures par le service énergie en vue de la **cérémonie du PAEDC.** |
|  | 1. **Co-voiturage du personnel communal : continuer, accélérer ou simplement débuter le travail d’inciter, de faciliter le covoiturage du personnel communal.**   **Mesures/ Indicateurs :**  le service Mobilité pourra comptabiliser le nombre de personnes et surtout le nombre de km « épargnés » et donc calculer la quantité de CO2 « non émise » par le co-voiturage.  Centralisation de ces mesures par le service énergie en vue de la **cérémonie du PAEDC.** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Bâtiments du tertiaire (écoles, maisons de repos, hôpitaux, et institutions diverses.** | **Favoriser les économies d’énergie et le développement des énergies renouvelables dans les bâtiments tertiaires.**  *NB :* *ce travail peut être sous-traité à un opérateur privé chargé d’organiser et de suivre ce programme de travail sous la responsabilité du service énergie*.  **1ère année**  Avec les directions d’écoles et des maisons de repos et autres institutions publiques ou privées du secteur tertiaire :   1. Organisation d’un **cycle de deux conférences débats** avec intervention des facilitateurs de la région wallonne :  * Economies d’énergie avec le facilitateur URE Bâtiments non résidentiel   Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable asbl   * Energie renouvelable et bâtiments tertiaires   Facilitateur Solaire Photovoltaïque (Secteur Public)  Facilitateur Bois-énergie - secteur public  Facilitateur Bois-énergie - secteur privé   1. Organisation de **visites de réalisation exemplaires** dans les domaines des économies d’énergie et énergie renouvelable, en Wallonie, Nord de la France, Flandre, Province de Hainaut ou mieux, sur la commune.   Après évaluation du cycle de conférences et des visites, fixer un **plan de travail** avec chaque école, chaque maison de repos, etc.  Avec les directions techniques des hôpitaux :  **Organisation/participation à des visites** **de réalisations exemplaires** en matière d’économies d’énergie et d’intégration d’énergie renouvelable dans un hôpital (à l’étranger ou en Belgique).  Fixer un RDV avec les directions des hôpitaux en vue d’être informés des actions qu’ils comptent concrétiser suite à ces visites.  **Mesures/ Indicateurs :**  lors de la collecte des plans d’actions par école, maison de repos, hôpital, il sera possible d’estimer l’ampleur des travaux à réaliser, les économies d’énergie et la production d’énergie renouvelable à partir des différents sites.  Lors de la **cérémonie du PAEDC**, une **exposition photos** sur les visites réalisées et sur les actions en cours de préparation sera intégrée à l’exposition générale de présentation des résultats de la mise en place du PAEDC. |
|  | **2ème année**  Assurer le **suivi des études, audits énergétiques, travaux** via des échanges de mails, appels téléphoniques, conseils divers, visites sur place, avec les directions des maisons de repos et des écoles.  Garder des contacts réguliers avec les directions des hôpitaux en vue d’être informés sur l’état d’avancement de leurs études et travaux.  **Mesures/ Indicateurs :**  mesures des économies d’énergie grâce aux travaux effectivement réalisés ; ces informations sont transmises à la cellule énergie en vue de préparer la **cérémonie du PAEDC**.  Lors de la **cérémonie du PAEDC**, l’exposition générale de présentation des résultats de la mise en place du PAEDC fera part de ces réalisations et résultats tout en informant des projets en cours dans les autres institutions.  **Remise de prix** par le collège communal pour l’école, la maison de repos ou l’hôpital qui a obtenu des résultats (Prix : voir sponsors, entreprises d’équipements divers). |
|  | **3ème année et 4 ème année**  idem 2ème année |
|  | **5ème et 6ème année**  Organiser des **visites de réalisations dans une école, une maison de repos, une institution**, qui a fini ses travaux et peut mesurer des économies d’énergie ou des productions d’énergie renouvelable. Ces visites sont destinées à toutes les directions d’écoles et/ou de maisons de repos qui n’auront pas encore été touchées par ce programme de mobilisation.  Garder des contacts réguliers avec les directions des hôpitaux en vue d’être informés sur l’état d’avancement de leurs travaux  **Mesures/ Indicateurs :** idem 4ème année  **Cérémonie annuelle du PAED** : idem 4ème année |

|  |  |
| --- | --- |
| **Biométhanisation agricole et agroalimentaire**  **& Bois Energie** | **Informer, sensibiliser et favoriser le développement de la biométhanisation agricole ou agro-alimentaire.**  **1ère année**   * + - * 1. Organisation d’une **soirée d’information sur la biométhanisation agricole** avec le facilitateur de la Région wallonne en invitant tout particulièrement les agriculteurs et les entreprises agro- alimentaires de la région.   Organisation d’une **visite d’une ou plusieurs centrale(s) de biométhanisation**.  Organisation d’une **réunion de travail** avec les agriculteurs et autres personnes intéressées en vue d’établir les contours d’une étude de préfaisabilité avec divers bureaux d’études.  **Création d’une association momentanée** en vue de suivre le projet.  Recherche d’une subvention et mise de fond pour la réalisation de l’étude de préfaisabilité. |
|  | **2ème année**  **Lancement d’un marché public** pour la réalisation de l’étude de préfaisabilité.  Dépouillement et sélection d’une offre.  Réalisation de l’étude de préfaisabilité technique et économique.  Présentation de l’étude, débats, approfondissements de certains aspects de l’étude.  Si l’étude s’avère concluante sur le plan économique : **création d’une société d’exploitation** (type coopérative, …) :   * mise au point les statuts de la société d’exploitation * création de la société et organisation de la 1ère assemblée générale * élection du conseil d’administration, qui aura pour mission :   + appel d’offres pour la réalisation d’un plan de l’installation,   + réalisation des plans et élaboration du plan financier,   + élaboration des dossiers et envoi des demandes de subventions. |
|  | **3ème année**  Missions de la société d’exploitation :   * obtention des accords de subventions * envoi demande au GRD : conditions pour le raccordement électrique * envoi demande à la CWAPE : conditions d’octroi des Certificats Verts. * négociation prêt bancaire * contacts avec des partenaires financiers (Coopérative citoyenne de la commune ?) * collecte des parts des coopérateurs de la société d’exploitation. * achat du terrain * demande de permis unique   Lors de la **cérémonie du PAEDC** : présentation du projet, des réductions d’émissions de C02 et de la création d’emploi qu’il engendrera. |
|  | **4ème année**   * procédure urbanistique * élaboration et négociation des contrats avec les agriculteurs, paysagistes et autres acteurs capables d’approvisionner en taillis et branchages, ainsi qu’avec une société spécialisée dans l’entretien d’une cogénération.   (formation du personnel)  Lors de la **cérémonie du PAEDC** : présentation du projet, des réductions d’émissions de C02 et de la création d’emploi qu’il engendrera. |
|  | **5ème année**   * construction de la centrale de biométhanisation * engagement du personnel * mise en service   **Cérémonie du PAEDC** : idem année précédente |

XXX

|  |  |
| --- | --- |
| **Entreprises** | **Informer, sensibiliser et encourager les entreprises et indépendants à réaliser des économies d’énergie et développer les énergies renouvelables.**  **1ère année**  Organisation, par le service développement économique, un Business club d’entreprises ou l’IDEA, d’un **cycle de conférences-débats** sur les économies d’énergies et l’intégration d’énergies renouvelables.   * exemples de réalisations, de temps de retour sur investissements, d’économies financières réalisées ; * distribution des formulaires de demandes de subvention AMURE pour les études et audits et formulaires pour l’octroi de subvention pour les investissements.   Pour les entreprises, il existe plusieurs facilitateurs : Facilitateur URE Processus industriels (CCILB),  Facilitateur URE Processus industriels (3J-CONSULT), Facilitateur Solaire Photovoltaïque (Entreprises), Facilitateur en Cogénération.  Pour les commerces et petits indépendants : facilitateur de l’UCM  Organisation de **visites de réalisations exemplaires** :   * pour les entreprises * pour les commerces et petits indépendants   Lors de la **Cérémonie du PAEDC** : présentation – reportage photos des visites réalisées et des entreprises, commerçants et petits indépendants participants à ces visites  Photos et chiffres des installations existantes. |
|  | **2ème année**  Lors d’une réunion du Business club d’entreprises, organisation d’une **réunion de partage des études réalisées** **et des travaux en cours** dans certaines entreprises.  Lors de la **Cérémonie du PAEDC** : **présentation – reportage photos des installations** existantes, des nouvelles installations et des travaux en cours |
|  | **3ème année**  Organisation de **visites d’entreprises** qui ont terminé leurs travaux dans la commune. Eventuellement relance d’un **cycle de conférences – débats** **avec les facilitateurs** et des témoignages d’entreprises.  **Mesures/ Indicateurs :**  Lors de la 3ème année, le service de développement économique envoie par e-mail un questionnaire simple à remplir par les entreprises, les commerces et les petits indépendants afin de connaître :   * les études et travaux réalisés ou envisagés, * les études terminées et le potentiel d’économies d’énergie annoncé, * les travaux réalisés et les économies d’énergie réalisées.   Lors de la **Cérémonie du PAEDC**, ces chiffres seront présentés en regard du potentiel global d’économie d’énergie et énergie renouvelable accessible dans les 3 ans à venir pour les entreprises, commerces et indépendants pour atteindre les objectifs fixés dans le PAEDC. |
|  | **4ème année**  idem 3ème année |
|  | **5ème année**  Organisation de **visites d’entreprises** qui ont terminé leurs travaux dans la commune. Eventuellement relance d’un **cycle de conférences – débats avec les facilitateurs** et des témoignages d’entreprises.  **Mesures/ Indicateurs :**  Lors de cette 5ème année et 3ème sondage, le service animation économique envoie par e-mail un questionnaire simple à remplir par les entreprises, les commerces et les petits indépendants afin de connaître :   * les études et travaux réalisés ou envisagés, * les études terminées et le potentiel d’économies d’énergie annoncé, * les travaux réalisés et les économies d’énergie réalisées.   Lors de la **Cérémonie du PAEDC**, ces chiffres seront présentés en regard du potentiel global d’économie d’énergie et énergie renouvelable accessible dans les 3 ans à venir pour les entreprises, commerces et indépendants pour atteindre les objectifs fixés dans le PAEDC. |

|  |  |
| --- | --- |
| **Achat d’électricité 100 % Verte** | **Soutenir, inciter les achats d’électricité verte. Concrètement, proposer un achat groupé auquel sont invités les particuliers et TPE.**  **1ère année**  Pour amplifier le 2ème **achat groupé - électricité verte**, une réunion de coordination entre la société de logements sociaux, les directions écoles, les mutualités, les syndicats, les comités de quartier, les associations devrait avoir lieu en vue de présenter :   * les économies financières réalisées par les ménages qui ont participé au 1er achat groupé ; * les gains financiers envisageables par chaque ménage, chaque année, en regard des augmentations à venir des prix de l’énergie fossile ; * un projet de campagne d’achat groupé visant à multiplier le nombre d’adhérents avec l’appui des organisations invitées : société de logements sociaux, les directions écoles, les mutualités, les syndicats, les comités de quartier, associations.   La réunion se clôturera sur l’organisation de la 2ème campagne avec l’appui des organisations invitées.  Réalisation de la 2ème campagne :   * **soirées d’information** en synergie avec la société de logements sociaux, les mutualités, les syndicats, les comités de quartier ; * inscription des achats ; * signatures des contrats ; * achats.   **Mesures/ Indicateurs :**  Un opérateur sous-traitant ou les services de la commune seront en mesure de rassembler les consommations d’énergie d’électricité des acheteurs lors de la signature des contrats.  Ces chiffres seront transmis au service Energie.  Lors de la **Cérémonie du PAEDC**, ces chiffres seront présentés, notamment la progression enregistrée entre le 1er et le 2ème achat groupé, les gains financiers réalisés en moyenne par chaque acheteur. Mise en avant des réductions de prix possibles si le nombre d’acheteurs augmente dans les prochaines années. |
|  | **2ème et 3ème année**  Organisation d’un 3ème et 4ème **achat groupé** avec la même méthode.  **Opération de parrainage** : chaque ménage déjà membre de l’achat groupé est invité à trouver 3 voisins ou connaissances en vue d’atteindre une réduction supplémentaire ! |
|  | **4ème et 5ème année**  **Evaluation des 4 achats groupés**. Au vu des résultats obtenus (nombre ou % d’acheteurs) et aussi des augmentations des prix de l’énergie issue de combustibles fossiles, des économies financières effectivement atteintes par les ménages adhérents, le service énergie ou autres opérateurs sous-traitant et les diverses organisations (société de logements sociaux, directions écoles, mutualités, syndicats, comités de quartier…) évaluent l’impact social de ces 4 campagnes.  Une nouvelle forme de campagne sera mise en point afin d’amplifier encore plus l’adhésion à ces achats groupés vu leur intérêt financier !  **Mesures/ Indicateurs :** comme les années précédentes.  Lors de la **Cérémonie du PAEDC** : présentation des chiffres. |

|  |  |
| --- | --- |
| **Compensation C02** | **Trouver xx ménages qui versent 250 € (avec une déduction fiscale de 40 %, cela représente 137,5 €) en vue d’acheter 1000 arbres qui seront plantés dans un pays du sud comme puits de carbone.**  Cette action est complémentaire aux autres actions ! Elle ne peut s’envisager qu’après avoir effectivement entrepris de réelles économies d’énergie et des réductions d’émissions de C02 à partir de son habitation, dans ses déplacements, sur son lieu de travail, entreprise ou commerce.  Le public visé sera prioritairement des personnes physiques ou morales qui payent des impôts. Une école ou une association pourrait également, pour des raisons pédagogiques, participer à cette action.  **1ère année**  Cette action peut être lancée dans un premier temps vers tous les ménages, entreprises, commerces qui ont déjà réalisés des travaux d’économies d’énergie ou qui sont déjà engagés à utiliser des modes de transports doux. Elle peut être soutenue par des ONG telles que les magasins du monde OXFAM ou autres organisations tiers-mondiste membres du CNCD ou le CNCD lui-même.  Organiser une 1ère **soirée d’information sur cette technique possible de compensation C02**.  Cette soirée comprend :   * une présentation du PAEDC et notamment sa pertinence par rapport à la lutte contre le réchauffement climatique ; * la présentation du cycle du carbone, du pouvoir de captation par les forêts et océans des émissions de C02 émises par l’humanité et des dérèglements actuels qui entraînent le réchauffement du climat ; * le système de compensation C02 mis en place par diverses ONG.   A l’issue de cette réunion, un petit groupe de personnes motivées est créé afin d’organiser le recrutement progressif des personnes ou sociétés de la commune souhaitant contribuer.  Composé de militants de diverses ONG, d’entrepreneurs, d’enseignants, d’étudiants, de syndicalistes, etc. ce groupe d’action est chargé par la commune d’organiser une campagne spécifique pour obtenir ces xx engagements concrets. |
|  | **De la 2ème à la 5ème année**  Organisation de la **campagne de recrutement** :   * soirées d’informations * stand sur le marché * stand lors de la rencontre du PAEDC * conférences de presse * émissions/reportages TV Local * etc.   **Mesures/ Indicateurs :**  le nombre d’arbres achetés chaque année par le groupe d’action chargé de la campagne. Transposer ensuite ce nombre d’arbre en équivalent tCO2 capturé.  Lors de la **Cérémonie du PAEDC** : les chiffres et photos des plantations réalisées dans un pays du sud seront présentés, ainsi que les progressions réalisées chaque année en regard de l’objectif de xx arbres à atteindre en 2030. |